

commerce et d'autres questions. J'espère que le député, son parti et ses collègues vont enfin accepter un débat public.

Des voix: Bravo!

LE PROJET DE LIBRE-ÉCHANGE COMMERCIAL ENTRE LE
CANADA ET LES ÉTATS-UNIS

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, le ministre demande un débat, alors que le gouvernement a déjà mis un terme au débat sur plusieurs questions. C'est là que le bât blesse. Par exemple, à quoi sert d'avoir un comité—et on veut trimbaler les députés conservateurs d'arrière-ban un peu partout au Canada parce qu'ils ont besoin de s'occuper—qui demandera aux Canadiens s'ils sont favorables au libre échange avec les États-Unis, ce qui constitue une des options, alors que le premier ministre et le président des États-Unis ont déjà signé, à Québec, une déclaration qui engage notre pays dans cette voie? Ce document a-t-il une valeur quelconque? Quel est le document valable? Le communiqué conjoint du premier ministre et du Président, ce document-ci, les deux ou aucun?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, il est possible que le très honorable chef de l'opposition ne veuille pas connaître le point de vue des Canadiens. Le parti libéral et le Nouveau parti démocratique ne veulent peut-être pas donner aux Canadiens l'occasion de contribuer directement à la formulation de la politique étrangère canadienne. Pour notre part, nous tenons à ce que les Canadiens participent à ce débat.

Des voix: Bravo!

M. Clark (Yellowhead): Nous sommes très attachés au régime parlementaire et nous croyons qu'il est dans l'intérêt des Canadiens ordinaires de donner leur point de vue sur les questions dont dépend notre avenir et d'exercer ainsi une influence. La meilleure chose que je puisse faire, monsieur le Président, c'est probablement demander au chef de l'opposition pourquoi il ne veut pas permettre aux Canadiens de donner leur avis sur les questions internationales.

• (1420)

M. Turner (Vancouver Quadra): Je peux dire au ministre, monsieur le Président, que c'est parce que nous ne voulons pas être complices d'une supercherie dont les victimes seraient les citoyens. Un comité ambulatoire étudierait des questions que le gouvernement aura déjà tranchées—et peut-être même que la décision figure dans le document—avant qu'on connaisse le résultat des délibérations de ce comité.

[Français]

LE LIVRE VERT—LES LIENS COMMERCIAUX AVEC LES ÉTATS-
UNIS D'AMÉRIQUE—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Maintenant, dans le Livre vert, ou dans le Livre gris, on pose la question suivante, à la page 35, et je cite:

Questions orales

Un accord resserrant nos liens commerciaux avec les États-Unis comporterait-il des avantages ou des inconvénients majeurs . . .

Mais il est dit dans le communiqué de presse conjoint du président et du très honorable premier ministre du Canada que ces deux chefs d'État—le très honorable premier ministre n'est pas encore un chef d'État—ont adopté des mesures en vue d'accroître l'accès mutuel et réciproque aux deux marchés. Ma question est la suivante: Est-ce que le Livre vert vise délibérément à nous tromper parce que la décision est déjà prise par le gouvernement?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, le Livre vert donne aux Canadiens, pour la première fois dans l'histoire du Canada, le droit d'être partie directe dans la formulation, dans la détermination de la politique étrangère du Canada. Cela n'était pas une pratique de l'ancien parti libéral. C'est la pratique, c'est l'engagement aujourd'hui de ce gouvernement, et j'espère que les partis d'opposition seront disposés à respecter les droits des Canadiens d'être consultés en ce qui concerne les politiques nationales et internationales.

[Traduction]

LES RELATIONS CANADO-AMÉRICAINES EN MATIÈRE
D'ENVIRONNEMENT

L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport): Monsieur le Président, ma question s'adresse également au secrétaire d'État aux Affaires extérieures qui s'est abstenu de répondre à celle que lui a posée mon chef. S'il se donne la peine d'examiner le Livre vert, il constatera qu'après avoir déclaré avec emphase, dans l'introduction, que nous avions pour objectif de sauvegarder l'intégrité du milieu naturel, on dit ensuite et je cite:

Au cours des dix dernières années, de nouveaux domaines de désaccord ont surgi concernant la protection de l'environnement, notamment les pluies acides et la menace que font peser les polluants chimiques . . .

Quelle sécurité espère-t-on apporter aux Canadiens si ce document se contente de dire qu'il y a eu des désaccords entre le Canada et les États-Unis?

M. Hnatyshyn: Est-ce une question?

M. Turner (Vancouver Quadra): C'est une bonne question. Vous ne savez pas encore comment y répondre, mais c'est une bonne question.

M. Crosbie: C'est une question stupide à la Caccia.

M. Caccia: Vous n'avez peut-être pas vu le titre du document.

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, ce document permet aux députés de lancer un vaste débat public sur l'environnement, le commerce, la défense stratégique et d'autres questions. Nous connaissons les opinions du député de Davenport. Nous connaissons aussi celles du député de Winnipeg-Fort Garry et celles du chef de l'opposition. Le Parlement connaît leurs opinions. Nous croyons que le Parlement désire également connaître l'opinion des citoyens.